

parce qu'il faut que vous vous mettiez comme nous, comme votre gouvernement, en présence de toutes les éventualités possibles. Eh bien ! aujourd'hui, entretenir de mauvais rapports avec une puissance voisine qui pourra avoir sur l'avenir une influence décisive, ce serait une politique malhabile ; il ne suffit pas, pour entretenir la grandeur d'un pays, de réorganiser son armée ; il faut avoir une politique sensée et qui se procure, partout où elle pourrait en avoir besoin, des appuis qui ne lui manquent pas.

Voilà pour mon devoir de citoyen.

Maintenant voici nos devoirs envers les catholiques, je dis envers la plus grande partie, la presque totalité de la nation.

En bien, oui, nous avons un appui à donner au chef de ce grand culte, le plus noble que les hommes aient professé ; oui, il reste des devoirs à remplir envers lui, et nous en avons de plus d'un genre. Tous nos respects, nous les prodiguons à son siège, à ses malheurs, à ses vertus. Il y a quelques jours, Pie IX a présenté ce grand phénomène historique du seul Pape dont le pontificat ait dépassé en durée celui du premier pontife.

Toute l'Europe l'a félicité, et j'ai saisi cette occasion pour lui rendre hommage. La France n'a pas été en arrière : et, en votre nom, je lui ai témoigné nos respects, notre gratitude pour sa bienveillance, pour cette affection dont on parlait tout à l'heure avec vérité ; car, dans le moment où nous recevions peu de témoignages—ce serait une ingratitude de dire aucun—Pie IX a, dans sa détresse, trouvé le denier de Saint Pierre pour secourir nos blessés. (Acclamations et applaudissements à droite.) Dans sa faiblesse matérielle, il a du moins élevé la voix pour demander la paix. Je lui ai exprimé, avec un profond respect, les sentiments de la France ; mais je n'ai pas écrit la lettre étrange qu'on m'a prêtée. (Marques nombreuses d'assentiment.)

Je veux, messieurs, vous faire connaître les détails de nos relations, pour que vous puissiez juger si le gouvernement s'est conduit d'une manière conforme à vos sentiments. (Parlez ! parlez !)

Non-seulement je n'ai pas écrit au pape une telle lettre mais je ne me crois pas même quand je vous représente dans une question si grave, je ne me crois pas le droit de donner un conseil au chef de l'Eglise catholique. Aucun souverain en Europe, aucun gouvernement représentant pour le moment la souveraineté nationale, ne doit élever la voix pour donner un conseil sur un sujet de cet ordre.

Toutefois si je me permettais, non pas de donner un conseil, mais d'exprimer le sentiment de la France, je dirais : Si ce prisonnier, comme on l'a qualifié, devenait un exilé, oh ! je me bornerais à lui déclarer à la face du monde : La France vous sera toujours ouverte. (Très-bien.)

Mais Dieu me garde de lui insinuer à quelque degré que ce soit, un conseil ! Ce serait manquer de respect, et je n'en manquerai jamais, à cette puissance si vénérable. Je lui dirais seulement : Ménagez la paix des âmes car nous avons besoin de la paix, de la paix religieuse comme de la paix politique.

Ainsi nous adoptons et nous pratiquons tous les jours la politique la plus respectueuse et la plus conciliante : nous avons à nous entendre sur des choix d'une grande importance, et nous mettrons toujours un soin extrême à respecter toutes les convenances dans nos choix à n'en faire aucun qui